

Monsieur le Maire,

Vous m'avez transmis pour avis, le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Montagny-en-Vexin arrêté, par délibération du Conseil Municipal, le 19 mars 2019 et réceptionné par mes services le 19 avril 2019.

Le PLU arrêté présente un projet de territoire permettant la densification du tissu urbain existant ainsi que la réhabilitation d'une friche économique en un futur écoquartier favorisant la mixité fonctionnelle. Ce projet de territoire répond pleinement aux politiques publiques actuelles.

Ainsi, ce projet recueille, de la part des services de l'État, un **avis favorable**. Cependant, les Orientations d'Aménagement et de Programmes pourront être complétées et les Servitudes d'Utilité Publique (SUP) devront être annexées correctement. Un certain nombre de remarques d'ordre réglementaire ou de simples suggestions destinées à améliorer la qualité de votre document, figurant dans l'avis détaillé joint, devront être pris en compte.

Je vous propose, de soumettre à enquête publique le projet de PLU arrêté en vue de le conduire à son approbation, accompagné des avis émis par les personnes publiques associées et d'un dossier complémentaire expliquant les modalités de prise en compte du présent avis.

Je vous invite à l'avenir à vous rapprocher des communes voisines de manière à engager une réflexion à l'échelle intercommunale, plus adaptée aux démarches d'aménagement du territoire. L'élaboration de documents intercommunaux permet aussi de réduire le coût des études nécessaires tout en mutualisant les démarches administratives.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

La directrice départementale adjointe  
des Territoires



Emmanuelle CLOMES

Monsieur Loïc TAILLEBREST  
Maire de Montagny-en-Vexin  
3 Place de la Mairie  
60240 MONTAGNY-EN-VEXIN

Copies : Préfecture de Beauvais ; Communauté de Communes du Vexin-Thelle